

Réforme fiscale: les propriétaires dans le viseur

Le groupe de travail chargé de plancher sur la future réforme fiscale souhaite dépoussiérer la fiscalité immobilière. Deux évolutions, potentiellement explosives, sont au menu : la taxation des loyers réels et celle des plus-values immobilières.

Article réservé aux abonnés



LE SOIR

S

Par Cécile Danjou

Avec votre accord, nos partenaires et nous utilisons des cookies ou technologies similaires pour stocker et accéder à des informations personnelles comme votre visite sur ce site. Vous pouvez retirer votre consentement Publié le 30/11/2021 à 19:25 Temps de lecture: 4 min ou vous opposer aux traitements basés sur l'intérêt légitime à tout moment en cliquant sur "En savoir plus" ou dans notre politique de confidentialité sur ce site.

Peu de chances que les revenus immobiliers passent entre les gouttes de la vaste réforme fiscale sur laquelle planche actuellement le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem (CD&V). Confirmation ce week-end dans *La Libre*. Le quotidien a révélé un premier état des lieux du groupe de travail mis sur pied pour avancer sur le chantier. Et au chapitre de la fiscalité immobilière, on trouve deux suggestions. L'imposition des loyers réellement perçus d'une part, la taxation des plus-values immobilières d'autre part. Pour l'instant, il ne s'agit que de propositions. Mais nul doute qu'elles devraient s'accompagner de débats animés.

En savoir plus

Accepter & Fermer